

Tout au long de cette année 2012, les catholiques étaient invités à célébrer le 50^e anniversaire du concile Vatican II (1962-1965). Ouverte par Mgr Philippe Ballot le 8 janvier, cette année a pris des visages divers jusqu'au week-end des 13 et 14 octobre.



Chaque semaine, une phrase extraite de l'un des textes du Concile était proposée dans les médias diocésains, sur les feuilles paroissiales... Au fil des dimanches, chacun a pu découvrir ou redécouvrir les réflexions des Pères conciliaires et leur modernité pour le XXI^e siècle. Les journées de formation (en mai avec le père Christoph Théobald, en novembre avec le frère Patrick Pretot) permettent d'approfondir les textes tout comme le livret mis à disposition dans les paroisses et qui a suscité diverses soirées ici ou là ; soirées probablement enrichissantes puisque certains continuent la réflexion.

Un pèlerinage à Rome, là où le Concile s'est déroulé, a permis d'évoquer les moments-clés de ce rassemblement tandis que le rassemblement des diocèses de France à Lourdes, du 23 au 25 mars, a montré aux jeunes générations* toute la pertinence et l'actualité de Vatican II. Ce 50^e anniversaire a nourri la vie des communautés cette année... et pour longtemps !



* Les 30 Savoyards présents avaient 47 ans de moyenne d'âge, beaucoup n'étaient pas nés au moment du Concile !

Un anniversaire

qui se poursuit

Le concile Vatican II a été ouvert par le pape Jean XXIII le 11 octobre 1962 ; il y a donc juste 50 ans. Il s'est poursuivi avec le pape Paul VI, élu en juin 1963. Les 2 500 évêques se sont retrouvés pour quatre sessions et ont élaboré de nombreux documents. Le concile s'est terminé le 8 décembre 1965 ; le cinquantenaire de cet événement se poursuit donc dans les années à venir. Diverses étapes les marqueront. Le pape Benoît XVI a proposé que la première soit une année de la foi. Mgr Philippe Ballot, archevêque de Savoie, l'a ouverte le 14 octobre à la cathédrale de Chambéry. Elle se poursuit jusqu'au 24 novembre 2013.

Un week-end pour rendre grâce

Rencontre avec le père Pierre Viale, vicaire général



Les 13 et 14 octobre, comme tous les diocèses de France nous rendons grâce pour les fruits du Concile. Pourquoi avoir commencé ce week-end par une rencontre des EAP ?

L'un des fruits du concile Vatican II, c'est la plus grande participation des laïcs baptisés à la vie de l'Eglise. Cela prend des formes diverses, et, depuis 10 ans des Equipes d'animation paroissiale (EAP) portent, au quotidien, avec le curé, le souci de la vie paroissiale. La journée

du 13 octobre veut les encourager dans leur mission et les inciter à être toujours plus fraternelles et missionnaires.

Si la journée était proposée à des acteurs pastoraux, la soirée s'ouvrirait à tous ?

La messe à la cathédrale a rassemblé tous les chrétiens qui le souhaitent pour célébrer l'actualité du Concile et ouvrir l'année de la Foi. En soirée le spectacle « Pierre et Mohamed » proposait à « tous les hommes de bonne volonté » de revivre le dialogue entre

l'évêque d'Oran, Mgr Claverie, et son chauffeur avant leur assassinat : un bel exemple de dialogue chrétien-musulman, vécu dans le souffle du Concile.

Et le dimanche 14 octobre ?

Chaque paroisse a pu, à sa façon, revenir sur ce grand moment d'Eglise que fut le concile Vatican II et rendre grâce pour ce qu'il a apporté à la vie et à la foi des catholiques et, plus largement, à leur relation avec tous les hommes.

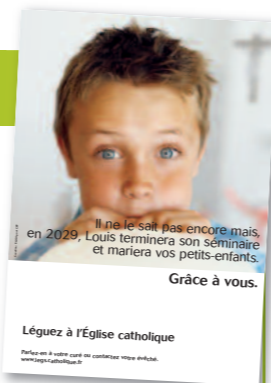
Léguer à votre Eglise : y avez-vous pensé ?

Vous êtes un fidèle donateur au Denier et vous avez à cœur de transmettre le message de l'Evangile aux générations futures ? Sachez que les Associations diocésaines de Savoie sont habilitées à recevoir des legs et donations et à bénéficier de contrats d'assurance-vie, en exonération de tout droit de succession.

Transmettre tout ou partie de ses biens

à l'Eglise, c'est lui permettre de maintenir en état les locaux diocésains et de poursuivre sa mission dans un monde qui a besoin de l'espérance de la Bonne Nouvelle. Bien entendu, cette décision de choisir la destination de son patrimoine personnel est une démarche qui nécessite réflexion et accompagnement. Si vous avez des questions, les services de l'économat se tiennent à

votre disposition pour y répondre et échanger avec vous en toute confidentialité et sans engagement. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au : 04 79 33 98 86



Conception : www.letterdede.fr - Photos DR

La lettre

d'information du Denier de l'Eglise



N°8 • Octobre 2012



Monseigneur Philippe BALLOT

Archevêque de Chambéry
Evêque de Maurienne
et de Tarentaise

Chers amis,

Cette année 2012 est marquée par le cinquantenaire de l'ouverture du Concile Vatican II. Cet anniversaire est l'occasion de se rappeler combien ce Concile a marqué et marque encore notre Eglise, soucieuse de rejoindre le plus grand nombre. Le Concile Vatican II aura notamment permis une meilleure collaboration entre prêtres et laïcs.

Aux côtés de nos prêtres, des laïcs s'engagent dans l'Eglise et reçoivent des responsabilités pour faire vivre nos paroisses, nos services et nos mouvements. Vous en êtes les témoins et les bénéficiaires. Bénévoles ou salariés, ils jouent un rôle important dans l'animation de nos communautés, dans l'accueil et l'accompagnement de tous les fidèles, dans l'annonce de l'Evangile.

Cette organisation nécessite bien sûr des moyens matériels et financiers. Je veux donc remercier ici tous les généreux donateurs qui, par leur don au Denier, permettent à nos diocèses de verser un traitement à nos prêtres et un salaire aux laïcs embauchés par les diocèses. Mais nous constatons cependant que le nombre de donateurs fidélisés diminue d'année en année.

Aussi, j'ose vous lancer un appel à la mobilisation. Puis-je demander à chacun, à vous qui avez compris l'importance du Denier, de parler de cette collecte dans votre entourage et d'aider ceux qui ne donnent qu'occasionnellement à participer régulièrement, c'est-à-dire chaque année, à la collecte du Denier ? Il y a sûrement des personnes proches de vous qui souhaitent soutenir la mission de l'Eglise, mais qui ne saisissent pas encore l'importance de leur participation au Denier. Je pense particulièrement aux jeunes générations.

J'ai confiance dans votre compréhension. A nouveau je vous remercie et vous assure de ma prière, pour vous et pour vos proches.

Collecte 2012 :

une réelle incertitude !

A la date d'aujourd'hui, les dons collectés sont en diminution par rapport à l'année dernière à la même période. Ce retard constitue une source d'incertitude, voire d'inquiétude.

Il faut nous mobiliser pour cette période de rentrée ! Pour soutenir régulièrement les actions des diocèses, n'hésitez pas à souscrire au prélèvement automatique, c'est simple et pratique. Vous pouvez aussi nous aider en parlant de l'importance du denier dans votre entourage, l'avenir de l'Eglise en dépend !



Association Diocésaine de Chambéry
2 place cardinal Garrone
CS 10107
73001 Chambéry Cedex

Association Diocésaine de Maurienne
47 rue Bonrieux • BP 108
73303 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex

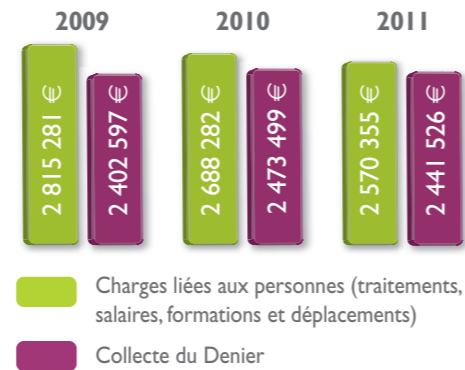
Association Diocésaine de Tarentaise
38 place de l'Hôtel de Ville • BP 51
73602 Moûtiers Cedex

Le Denier dans nos diocèses de Savoie

Le bilan de l'année 2011

Depuis plusieurs années, des efforts de gestion sont réalisés afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement de nos diocèses de Savoie. L'exercice budgétaire 2011 s'inscrit dans cette tendance : les charges liées aux personnes ont diminué de plus de 4 % l'année dernière. Nous remplissons ainsi l'impératif que nous avons de gérer les finances de nos diocèses en « bon

père de famille ». Mais nous avons aussi un autre impératif, celui de développer nos ressources. En 2011, la collecte du Denier a accusé une légère baisse, de l'ordre de 1,3 %. Nous espérons qu'en 2012, davantage de catholiques se mobilisent pour permettre à notre Eglise d'assurer sa mission !



A vous la parole

De nombreux donateurs nous envoient, en même temps que leur soutien, des interrogations ou des remarques sur la campagne du Denier de l'Eglise. Nous profitons de cette lettre d'information pour répondre aux questions les plus fréquentes.

« Par souci d'économie, envoyez-nous moins d'appels aux dons et veillez à ne pas faire de dépenses excessives. » André

Vous êtes un certain nombre à juger les relances excessives, alors que vous avez l'habitude de donner chaque année. Chaque envoi est longuement réfléchi et correspond à un message particulier : en début d'année, l'archevêque souhaite remercier personnellement les donateurs. Autour du Carême, les paroisses lancent un appel dans les boîtes auprès de tous les Savoyards. A l'automne, la lettre d'information permet de rendre des comptes aux donateurs. Chacun de ces courriers est indispensable pour le bon déroulement de la campagne. Les diocèses veillent à la maîtrise de leurs coûts de communication.

Les frais directs de communication et de gestion représentent moins de 4 % du montant total des dons, un pourcentage bien plus faible que dans les autres associations, grâce aux bénévoles impliqués dans la campagne.

« J'aimerais être conseillée. Combien faut-il donner chaque année ? » Chantal

L'Eglise de France vous propose des repères en recommandant de donner l'équivalent de 1 à 2 % du revenu annuel. A titre indicatif, sachez que le don moyen au Denier est de 170 euros en Savoie et que la majorité des dons varient entre 100 et 300 euros. Mais toute participation, aussi modeste soit-elle, est précieuse. A titre de comparaison, voici quelques repères de la vie courante.

- Une personne qui donne environ **300 euros**, cela correspond à environ 1 euro par jour, soit l'équivalent de **la baguette de pain quotidienne**.
- Une personne qui donne **200 euros**, cela correspond à environ 20 euros par mois, soit l'équivalent **d'un tiers de plein d'essence**.
- Une personne qui donne **100 euros**, cela correspond à environ 10 euros par mois, soit l'équivalent **d'une place de cinéma**.

« Avec tout le temps que je donne comme bénévole pour ma paroisse, je me demande s'il est bien utile que je continue à participer au Denier. » Noëlle

Nous vous remercions de votre engagement. Sans le temps que vous donnez et que tous les bénévoles donnent, nos paroisses ne pourraient pas s'en sortir. Néanmoins, pour assurer la rémunération des prêtres et des salariés des diocèses, il nous faut aussi de l'argent ! Or vous savez sans doute que nous

ne recevons d'aide ni de l'Etat, ni du Vatican pour faire face aux besoins liés à notre mission. C'est pourquoi chaque catholique, en fonction de son cœur et de ses possibilités, est appelé à participer au Denier.

Pensez au prélèvement automatique !

La vitalité de notre Eglise, c'est toute l'année ! En choisissant de donner par prélèvement automatique, les diocèses peuvent compter sur une ressource régulière qui sert à financer les actions pastorales tout au long de l'année. Une formule simple et pratique que vous trouverez sur le bon de soutien joint à cette lettre.



La vie des diocèses

L'actualité de notre Eglise de Savoie !

Des Burkinabè en Savoie



Le 1^{er} mai 1922, Mgr Joanny Thévenoud était ordonné Evêque dans la cathédrale de Chambéry. Né à Serrières-en-Chautagne, il était arrivé, jeune prêtre à Ouagadougou en 1903 ; il en devenait le premier Evêque promouvant la foi chrétienne et le développement

social et économique. 90 ans après, une délégation du diocèse de Ouagadougou est venue célébrer l'anniversaire à Serrières et à la cathédrale de Chambéry. 34 personnes dont l'Archevêque et son prédécesseur, accueillies dans des familles, ont pu, du 3 au 19 mai, rencontrer les communautés chrétiennes de Savoie et découvrir des lieux de pèlerinages sur les pas de François de Sales, du curé d'Ars... Ils ont également participé au pèlerinage savoyard à Lourdes. Une nouvelle étape qui renforce les liens entre les Eglises-sœurs de Savoie et de Ouagadougou.

Ils sont devenus prêtre et diacre



Le dimanche 24 juin, dans la cathédrale de Chambéry, Clément Danckaert a été ordonné prêtre et André Ngo diacre en vue de la prêtrise : une grande joie pour les chrétiens de Savoie qui n'ont pas souvent l'occasion de participer à une telle cérémonie. Leur engagement mûri et réfléchi au long de leurs années de séminaire va les conduire au service des communautés

chrétiennes. Depuis septembre, Clément est vicaire paroissial dans la paroisse des Douze Apôtres en pays d'Aix, André poursuit son insertion dans la paroisse Bienheureux Jean XXIII-Cognin.

Sa Voie Fraternité 2012



Du 8 au 13 juillet, ils étaient près de 300 à Lourdes : 60 enfants de 3 à 14 ans, 20 jeunes, demandeurs d'asile, gens du voyage, jeunes mamans, familles, grands parents... des membres des paroisses, services ou mouvements, des

personnes marquées par la précarité, la solitude, les fragilités de toutes sortes, décidés à vivre un grand moment d'échanges. Ce pèlerinage marque une étape dans la construction d'une diaconie diocésaine : une attitude qui invite chacun à ne pas ignorer l'autre qui est toujours mon frère, quel qu'il soit : nous sommes tous au service les uns des autres. La diaconie, c'est un esprit de fraternité qui peut habiter nos attitudes, nos paroles, nos manières de regarder et de rencontrer les autres, nos solidarités. En mai 2013, 12 000 catholiques (dont 70 Savoyards) se rassembleront, à Lourdes, pour propager cet état d'esprit de diaconie dans toute la France.

Dans les communautés religieuses

L'année 2012 marque le 200^e anniversaire de l'arrivée en Savoie des Sœurs de Saint-Joseph. Qui, en Savoie, n'a pas connu l'une d'elles dans les écoles, les cliniques, les paroisses ?

Aujourd'hui, elles sont moins nombreuses, mais le petit noyau initial (trois sœurs en 1912) a bien essaimé. Les Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry sont aujourd'hui 1 600 dans 17 pays. Nombre d'entre elles rejointes par leurs Associés et leurs amis rendent grâce pour ces 200 ans d'apostolat du 19 au 21 octobre à Chambéry. Modane a accueilli une nouvelle communauté : trois Sœurs Ursulines qui s'insèrent dans la pastorale de la paroisse, de la Maurienne et de la Savoie. Et l'on parle de l'arrivée prochaine, dans le bassin chambérien, de Sœurs de l'Immaculée-Conception de Ouagadougou.

Utilisons Internet

pour communiquer à moindre coût !

Afin de maîtriser nos dépenses de communication, nous souhaitons davantage utiliser les outils Internet pour la diffusion d'informations.

Aussi, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse e-mail (voir le bon de soutien prévu à cet effet), nous pourrions ainsi vous transmettre des informations à moindre coût.

www.denier-savoie.org